

## « Liberté pour les prisonniers sahraouis de Gdeim Izik ! »

### Nous demandons au Conseil fédéral d'intervenir auprès du Royaume du Maroc

Depuis 15 ans, 19 Sahraouis sont détenus pour des raisons politiques dans des conditions inhumaines dans les prisons marocaines. En 2010, ils ont organisé une manifestation pacifique à Gdeim Izik contre l'occupation illégale du Sahara occidental par le Royaume du Maroc. Ces journalistes et militants des droits humains purgent des peines allant de 20 ans à la perpétuité pour des actes pour lesquels il n'existe aucune preuve. Les procédures judiciaires ne répondent pas aux exigences internationales: Les jugements ont été prononcés uniquement sur la base d'aveux que les prisonniers ont faits sous la torture.

Selon **Amnesty International** et **Human Rights Watch**, les prisonniers de Gdeim Izik subissent la torture, n'ont pas de contact avec des avocats, ne reçoivent pas de soins médicaux appropriés et ne peuvent recevoir de visites de leur famille.

Le **Comité contre la torture des Nations unies** a condamné le Maroc à plusieurs reprises pour des violations de la Convention contre la torture, en particulier en ce qui concerne les accusés de Gdeim Izik. Le Comité demande la libération immédiate de tous les prisonniers qui ont été détenus arbitrairement et exige une réparation pour les injustices subies.

- ◆ Le Royaume du Maroc refuse systématiquement de respecter le droit international et de se conformer aux décisions des comités et groupes de travail de l'ONU.

La Suisse est l'État dépositaire des quatre Conventions de Genève du 12 août 1949. Ces traités fondamentaux du droit international humanitaire régissent la protection des blessés, des prisonniers de guerre ou des civils en cas de guerre. En tant qu'État dépositaire, la Suisse est responsable du respect de ces traités.

### Nous demandons au Conseil fédéral,

- ◆ que la Suisse assume ses responsabilités en matière de respect des normes du droit international humanitaire vis-à-vis du Royaume du Maroc.
- ◆ que la Suisse fasse pression sur le Royaume du Maroc pour que les prisonniers sahraouis de Gdeim Izik soient libérés.
- ◆ que la Suisse s'engage en faveur d'un nouveau procès équitable sous contrôle international et supervision de l'ONU.

La Suisse assure la présidence du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU en 2025.

- ◆ Nous demandons au Conseil fédéral que la Suisse s'engage au sein du Conseil et dans les relations bilatérales pour que le Royaume du Maroc respecte les droits de la population civile à la liberté d'expression et de réunion au Sahara occidental, qu'il occupe illégalement depuis 1976.

### Fin à la répression, la violence, les arrestations arbitraires et la torture dans les territoires occupés du Sahara occidental!

Nom

Adresse

Signature

---

---